

MAIRIE
DE
FOLKLING

2, rue de l'ÉGLISE
« Les Tilleuls »
57600



**Note d'information aux parents des élèves
de l'école publique de Folkling
Rentrée Scolaire 2020/2021**

Chers Parents,

Pour préparer au mieux la rentrée prochaine des élèves de maternelle et de l'élémentaire de la Commune de Folkling et de son annexe Gaubiving, vous trouverez dans cette note divers éléments d'informations utiles. Tous ces points seront disponibles via le site internet communal dès juillet 2020 (www.folkling.fr ou www.gaubiving.fr).

⇒ **Maintien de la navette gratuite Gaubiving (gestion communale)**

Le service de transport des élèves de GAUBIVING vers l'unique école publique de la ville située à FOLKLING est maintenu pour l'année scolaire 2020/2021, **le rythme fixé en Conseil Municipal est d'un aller-retour par jour** (matin et soir).

Par contre, en cas d'accueil périscolaire du matin ou du soir, le transport n'est pas assuré.

Ce service, facultatif et gratuit, est organisé par la Municipalité qui met à disposition son personnel pour l'accompagnement. Une convention a été signée avec le transporteur.

A l'arrêt « Gaubiving » ainsi qu'à l'arrêt « Langefelder », les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou responsables jusqu'au départ du bus.

Les horaires ci-joints sont disponibles toute l'année à l'arrêt de bus « Rue de Folkling » à GAUBIVING, en Mairie et à l'Ecole.



Pour des raisons administratives, merci de compléter le formulaire ci-joint même si vous l'avez remis l'année précédente, à remettre avec une photo récente de votre enfant en Mairie ou au Professeur avant le 3 juillet 2020.

Ce service est également ouvert aux enfants de FOLKLING souhaitant se rendre ponctuellement à GAUBIVING (aux horaires en place). Il vous est demandé de contacter au préalable le Secrétariat de la Mairie.

Pour nous permettre de garantir la sécurité de tous, nous vous remercions de rappeler à votre enfant l'importance d'écouter les consignes données par le ou les agents accompagnateurs. En cas d'urgence, le personnel prendra les mesures d'intervention et de transport nécessaires.

⇒ **Accueil périscolaire matin, midi, soir (gestion OPAL)**

L'équipe d'accueil est composée d'un responsable (organisme OPAL) ainsi que du personnel communal mis à disposition (3 agents).

La gestion relève de l'Association OPAL, toute démarche relative aux inscriptions et à l'organisation doit passer par leur responsable.

L'accueil du midi et du soir a lieu dans la salle périscolaire située à l'école maternelle. Le repas de midi est servi dans la salle annexe du Gymnase rue du 6 décembre 1944 (à proximité de l'école).

Pour tous renseignements, merci de prendre contact dès à présent avec le/la responsable au 07 82 61 22 77.



⇒ **Stationnement aux abords de l'école**

Pour des raisons de sécurité et de respect du site, la Municipalité tient à déterminer des zones fixes de stationnement.

Merci de respecter le plan de stationnement ci-joint.

Restant à votre écoute pour tous renseignements complémentaires,

Dominique MALINI
Adjointe au Maire en charge des affaires
scolaires et périscolaires

Bernard DE FEYTER
Maire

